Ma Rév. & chère Mère

Vos deux lettres du 10 & du 12 Juin me couvrent de confésion, vous n'avez je vous assure scandalizé personne ici & par conséquent vous n'avez aucun pardon à demander. C'est bien plutôt à moi de réclamer non pas tant votre indulgence que vos bonnes prières & votre intercession cuprès de Diou pour qu'il fasse peu à peu disparaître tout ce que vous avez vu de misères, d'imperfections &c parmi nous. Je ne suis nullement painé que vous en ayez quelque connaissance; vous en prieraz avec plus de forveur. Si le bon Dieu no fait vivre encora qualq. années, j'espère que la piété que je désire tant de voir dans la maison, y regnera en effet, & alors je ne m'inquiéterai plus des rien. quand à votre proposition timide & presqu'aussitôt rétractée, voilà chère Mère, tout ce que j'y ai compris, le premier mouvement d'un bon coeur que la reflexion n'e pas arrêté assez vite. mais vous n'étiez pas en pays ennemi. Je vous ai toujours su eré depuis de ce bon votloir qui me fit grand plaisir dans le moment & quand vous me dites ensuite que la chose n'était pas fesable, je vous crus avec la même simplicité. Je n'y serais plus revenu sans le bon M^r Benoît qui m'engagea à la démarche que vous connaissez & que je regrette puis qu'elle vous a causé du chagrin. N'en parlons plus, mais laissez moi vous rendre justice, chère Mère, & vous assurer de nouveau que votre prétendus présomption ne m'a pas dérobé complètement votre charitable et aimable désir -Je suis peiné d'apprendre la maladie d'une de vos chères filles & je bénis Dieu du mioux qu'ello avait déjà ressenti lors que vous m'écriviez. votre visite à N.D. du Lac fera époque dans nos petites annales & je me sens plus intéressé depuis encore à tout ce qui vous concerne, au moins désormais nous pourrons l'un & l'autre nous visiter mutuellement en esprit & passer quelques instants sans efforts les uns chez les autres. Chose singulière, j'ai fait des visites minutieuses en plus d'un endroit & tout ou presque tout est oublié : ste Marie m'est aussi présente à l'esprit que la maison de mon père - cette petite chapelle surtout où J'al dit la Ste Mosso à 11 1/27hi... à propos c'était hier le dixième anniversaire de ma première Messe. Aidez-moi, bonne Mère, à bénir & à demander pardon. Je vous prie de me recommander aux prières de votre pleuse maison selon mes besoins & de me croire toujours avec la même simplicité & la même vérité

chère/ Mère

votre humble & dévoué Serviteur E. Sorin

P.S. Veuillez me rappeler au souvenir du bon & cher P. Corbe -

Rev. Mother Superioress St Mary's of the Woods Terre haute Ind-

Posimark: South-Bend, Is Jun 20